|  |
| --- |
| **MODELE DE RECOURS HIÉRARCHIQUE**  **suite aux résultats du mouvement interdépartemental.** |

Coordonnées de l’agent

Nom, prénom, adresse

Monsieur le Ministre de l’Éducation nationale

DGRH ministère de l’Éducation nationale

Bureau B2-1

72 rue Regnault

75 243 Paris CEDEX 13

[Date]

**Objet :** recours suite aux résultats du mouvement interdépartemental.

Copie aux représentant-es du SNUipp-FSU

Monsieur le Ministre de l’Éducation nationale,

J’ai participé cette année aux permutations nationales et demandé les départements suivants :

- ………………………… avec un barème de … points

- ………………………… avec un barème de … points

- ………………………… avec un barème de … points

Or, suite aux résultats qui m’ont été communiqués mardi 7 mars 2023, je n’ai pas obtenu la mutation souhaitée et porte recours de cette décision.

***Plusieurs arguments peuvent ici être utilisés selon les situations :***

1. Je constate que le barème du dernier entrant dans le département………… est de……..., inférieur au mien qui est de …………
2. Ma demande de correction de mon barème n’a pas été prise en compte. Je le conteste au regard des éléments suivants…………. [**joindre les pièces justificatives]**
3. Je ne bénéficie pas d’une mutation alors que je rentre dans le cadre des priorités légales au titre …………………… . Cette situation est précisée dans les LDG parues au BO n°40 du 27 octobre 2022.

***Argumenter ici sur les conséquences qu'engendre cette décision défavorable, et joindre le cas échéant les pièces justificatives au recours :*** *situation personnelle,**situation familiale, situation par rapport aux enfants, coût des déplacements, autres, etc...*

Les Lignes Directrices de Gestion ministérielles relatives à la mobilité des personnels du ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports du 28-10-2021, publiées au BO n°40 du 27 octobre 2022, précisent que les personnels peuvent former un recours administratif contre les décisions individuelles défavorables prises au titre de l'article 60 de la loi du 11 janvier 1984 lorsqu'ils n'obtiennent pas de mutation.

Pour ces raisons, je vous demande de bien vouloir faire droit à ma demande de réexamen de ma situation.

Je vous précise que je mandate un.e élu.e de la FSU par son syndicat du premier degré le SNUipp-FSU afin de m’assister dans cette démarche.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sincères salutations

[nom et signature]